

AVENANT N° 19
A L'ACCORD PROFESSIONNEL DE LA BRANCHE
"PERSONNEL DES ENTREPRISES OU ORGANISMES PRIVES DE SURVEILLANCE,
GARDIENNAGE ET SECURITE".
ACCORD SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE BRANCHE.

Préambule :

Conformément à l'article Lp. 333-3-1 créé par la Loi du pays n°2017-7 du 21 mars 2017 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie : « Les organisations liées par une convention de branche ou à défaut par des accords professionnels, se réunissent au moins une fois tous les trois ans pour définir leurs besoins, orientations ou priorités en matière de formation professionnelle continue ».

Aussi, les partenaires sociaux de la Branche Gardiennage et Sécurité se sont réunis le jeudi 24 juillet 2019 pour examiner le sujet de la formation professionnelle dans leur secteur.

Les métiers de la sécurité par code ROME

Code NAF : 8010Z

Codes ROME : K2502, K2503, M1302.

Code NSF - 344t : Surveillance, lutte contre la fraude, protection et sauvegarde des biens et des personnes.

K2502	Management de la sécurité privée
	Dirigeant(e) Entreprise de Sécurité
	Chef(fe) de poste sécurité
	Chef(fe) de sécurité incendie
	Chef(fe) de service sécurité
	Chef(fe) d'équipe de sécurité incendie
	Conseiller(ère) sécurité
	Responsable de sécurité et surveillance
	Responsable de sécurité de site
	Responsable de service sécurité
	Surveillant (e) – chef de musée
M1302	Direction de petite ou moyenne entreprise
K2503	Sécurité et surveillance privée
	Agent(e) de Sécurité Privée Qualifié - ASPQ
	Agent(e) de Sûreté Aéroportuaire - ASA
	Agent(e) de Maintenance des Automates Bancaires - AMAB
	Agent(e) de Traitement de Valeurs - ATV
	Convoyeur(se) pour le Transport de Valeurs - CTV
	Technicien(ne) de Télé Vidéo Surveillance - TTVS
	Agent(e) Cynophile
	Rondier-Rondière
	Stadier- Stadière

CW
DP
ADZ
BC
AC
FC
FT

Chiffres clé du secteur :

Nombre d'entreprises : 232 dont 7 en Province des Iles, 30 en Province Nord et 195 en Province Sud.

Nombre d'entreprises employeurs : 54

Nombre de salariés : 1 561

Les métiers de la sécurité et l'emploi

Sur le document « **Marché de l'emploi 2016** », réalisé par l'OEQSF de l'IDC NC, les métiers de la « Sécurité et Surveillance Privées », classés dans le domaine professionnel « Services à la personne et aux collectivités », apparaissent dans le Top 20 des métiers plébiscités par les demandeurs d'emploi : 143 demandes, contre 283 offres, classant aussi ces métiers dans le Top 20 des métiers les plus offerts (92 postes pour la Province Sud).

Les derniers chiffres de l'emploi parus au 4^{ème} trimestre 2017 font aussi apparaître les métiers de la Sécurité et Surveillance Privées dans le Top 10 des métiers les plus offerts, soit 60 postes dont 1 en Provinces de Iles, 7 en Province Nord et 52 en Province Sud.

Le Marché de l'emploi en Nouvelle Calédonie : Bilan annuel 2018, édité par le Service de l'Aménagement et de la Planification avec l'Observatoire, fait ressortir les métiers de la sécurité et surveillance privés en tête des emplois les plus recherchés par des demandeurs d'emploi.

Classé dans le Top 10, on observe un flux de 418 offres d'emploi sorties* au cours de l'année 2018 des services de placement (embauche, placement ou diminution constatée des besoins des employeurs).

*OES : flux du nombre de postes sortis (placement, embauche ou radiation) auprès des services de placement au cours d'un mois.

Difficultés de recrutement en 2017

- Inadéquation entre offre et demande : les candidatures ne correspondent pas au profil recherché.
- Problème de qualification, certification et diplôme requis pour le poste.
- Problème de pénurie de main d'œuvre formée et d'offre de formation.
- Niveau des salariés peu élevé : 12% sans diplôme, 15% ont un niveau inférieur ou égal au bac (peu de retour des employeurs, attention à l'interprétation des résultats...)

Les entreprises et la formation de leurs salariés

- 75% proposent des formations à leurs employés.
- 164 besoins de formation ont été exprimés (163 sécurité privée, gardiennage et sécurité incendie et 1 en RH).
- 45% des entreprises identifient des freins à l'envoi en formation de leur personnel :
 - Contrainte financière
 - Contrainte organisationnelle
 - Offre de formation inadaptée ou trop éloignée de l'entreprise, (depuis 3 centres de formation agréés par la DFPC et par le COFRAC - Comité Français d'Accréditation).

Article 1 : Bilan de la formation du secteur

Eléments de la Direction de la Formation Professionnelle Continue

7 diplômes ont été créés depuis 2016 :

- ASPQ : Agent de Sécurité Privée Qualifié.
- ASA : Agent de Sûreté Aéroportuaire.
- TTVS : Technicien Télé Vidéo Surveillance.
- ATV : Agent de Traitement des Valeurs.

CW
D
E
S
V
F
T

2.1 Problématiques de formation des salariés dans le secteur

- Délais des autorisations préalables pour la mise en formation des salariés.
- Plusieurs domaines : Surveillance et gardiennage, Transport de fonds, Technicien Télé Vidéo Surveillance, Agent de Traitement de Valeurs, Agent cynophile, Agent Sûreté Aéroportuaire (recyclage DGAC).
- 200 personnes ont été concernées par le MAC ASQP à partir de fin 2018.
- 322 personnes concernées par le recyclage depuis 2018.
- 400 personnes devraient être concernées en 2019, et 400 en 2020.

Problématique SSIAP

Les SSIAP n'ont pas de carte professionnelle spécifique, mais un arrêté encadre ce métier en Nouvelle-Calédonie. Le SSIAP doit toutefois porter une tenue spécifique. Très souvent, l'agent SSIAP exerce aussi les tâches de l'ASPQ mais, dans ce cas, une carte professionnelle ASPQ lui est demandée s'il exerce les deux activités en même temps.

La DSCGR a demandé à la DFPC l'écriture de diplômes équivalents aux SSIAP 1 et 2.

Une réflexion est menée sur le fait de coupler le SSIAP avec l'ASPQ.

La réglementation métropolitaine est en train de changer.

L'identification des besoins en SSIAP n'est pas encore aboutie.

Sur 100 personnes formées en SSIAP, 50% réussissent.

Le FIAF finance aussi des formations SSIAP.

Problématique de l'Agent Cynophile

Le volume augmente, une vingtaine d'agents cynophiles travaillent aujourd'hui, mais sans réglementation adaptée.

La DFPC attend une réponse juridique concernant la réglementation française sur les chiens, afin de déterminer s'il est possible de rendre applicable cette réglementation française sur le territoire. Sauf à ce que la DAVAR crée une loi du pays pour encadrer cette activité.

Problématique SST

La croix blanche a des formateurs reconnus et accrédités mais bénévoles et trop peu nombreux.

A noter qu'un recyclage tous les deux ans est obligatoire (en France).

De fausses cartes INRS circulent et des formations obsolètes sont programmées.

Or le SST est un prérequis dans les formations liées au gardiennage et fait partie de l'ASPQ.

DTE NC : produit un arrêté de nomination des formateurs SST.

La DTE a été alertée concernant les malversations autour de ce diplôme.

2.2 Les formations « Remise à niveau des compétences »

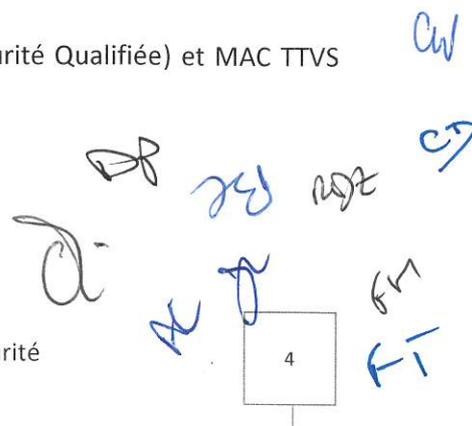
400 personnes sont concernées par les MAC ASPQ pour 2019 et 400 pour 2020.

Carte professionnelle : Une carte professionnelle par métier.

Elle est délivrée sous condition de l'obtention du diplôme d'Agent de Sécurité Privée Qualifié : ASPQ.

Le renouvellement de la carte professionnelle implique un recyclage sous la forme d'un module de formation Mise à Niveau des Compétences – MAC. Il existe donc autant de MAC que de métier.

A ce jour, n'existent que des sessions MAC ASPQ (Agent Privée de sécurité Qualifiée) et MAC TTVS (Technicien Télé Vidéo Surveillance).



- CTV : Convoyeur pour le Transport des Valeurs.
- AMAB : Agent de Maintenance des Automates Bancaires.
- DES : Dirigeant d'Entreprise de Sécurité.

Formation en cours et/ou réalisées :

95 sessions de formation ont été mises en place : 31 financées par la DFPC, le reste par le FIAF et les salariés eux-mêmes pour certains.

Résultats des sessions :

- 716 diplômés en ASPQ - Agent de Sécurité Privée Qualifié.
- 31 diplômés en ASA - Agent de Sûreté Aéroportuaire.
- 18 ATV - Agents de Traitement de Valeurs en cours de certification.
- 1 session de TTVS - Technicien Télé Vidéo Surveillance démarrée en septembre 2019.

Habilitation des organismes de formation :

- 1 organisme habilité + 1 organisme en cours d'habilitation pour le diplôme de Transport de fonds.
- 2 organismes habilités pour le TTVS.
- 1 organisme en attente d'habilitation pour le prochain diplôme de Dirigeant d'Entreprise de Sécurité (attente de la future réglementation).

Éléments du FIAF

Le FIAF a lancé un financement des sessions pour le Maintien Actualisation Compétences- MAC, sur 3 ans.

900 besoins environ ont été recensés.

780 places ont été achetées pour des sessions de MAC (problème de remplissage en Province Nord).

2018 : 78 stagiaires ont réalisé la session MAC ASPQ.

2019 : 29 sessions prévues, 23 ont été réalisées, 2 sont planifiées d'ici la fin de l'année (10 à 11 places par session). 244 stagiaires auront réalisé la session MAC.

Entre 2018 et 2019 : sur 432 places conventionnées, 332 places ont été vendues par les OF pour 322 places réalisées.

Les MAC complémentaires pourraient être lancées : 20 TTVS en 2019-2020 au regard des besoins (il existe des pistes de financement, par exemple des enveloppes mutualisées).

Le diplôme TTVS sera scindé en deux, télésurveillance et vidéo surveillance après la 1ère session de MAC.

2020 : 29 sessions à réaliser, qui correspond à 348 places.

Article 2 : Besoins en formation des salariés

Les partenaires sociaux ont ainsi examiné leurs besoins

Sous l'angle :

- Des **besoins en matière d'emploi** et dès lors en matière de priorité pour la formation initiale et la formation professionnelle continue des demandeurs d'emplois, lesquels relèvent de la politique publique
- Des **besoins en formation des salariés**

Sur la base :

- Des résultats des dernières enquêtes prospectives menées par l'IDC-NC, les dernières données disponibles datant de 2017 (Enquête prospective Emploi Formation, Enquête sur la branche gardiennage extraite de l'enquête – mai 2018)
- Des données compilées du FIAF sur ce secteur,
- Des données du CNAPS,
- Des données de la DFPC,
- Des besoins directement exprimés.

Handwritten notes and signatures in blue ink, including initials like 'DF', 'A', 'BE', 'Cul', 'RDE', 'CD', 'AS', 'FN', 'RT', and a large 'P'.

2.3 Les formations « Développement des compétences »

Compétences clés :

Pour accéder au diplôme d'entrée dans les métiers de la sécurité, soit l'ASPQ, les compétences clés (lecture, écriture, calcul) doivent être maîtrisées.

Le FIAF accompagne les entreprises dans cette démarche d'acquisition de ces compétences fondamentales et transversales, nécessaires à la mobilité et à l'évolution des salariés du secteur.

Evolution professionnelle :

Il existe différents diplômes :

- Techniciens télé-vidéo surveillance : le diplôme TTVS sera scindé en deux métiers : la télésurveillance et la vidéosurveillance après la première session MAC.
- Agent de sûreté aéroportuaire : la mutation des aérodromes nécessite de former des ASA.
- Convoyeur de fonds, Agent de Traitement de Valeurs et Agent de Maintenance des Automates Bancaires : deux entreprises travaillent sur ce secteur ; il convient de mélanger les publics de chacune des entreprises lors des MAC. La problématique du plateau technique pour le formation (centre fort) a été résolue par la DFPC qui a délivré un agrément.

Le diplôme de Dirigeant d'Entreprise de Sécurité -DES :

Ce diplôme calédonien est de niveau 4 (bac) ; on attend la confirmation par le CNAPS d'une future réglementation qui mettrait ce diplôme à un niveau Bac + 2ans.

Un seul organisme de formation a fait la demande d'habilitation pour le moment.

Tableau récapitulatif des besoins :

	2019	2020
MAC ASPQ	12 sessions sur 25 prévues (10 à 11 places)	100 salariés demandés (10 sessions) Pour info : le FIAF peut couvrir 384 places.
ASPQ		6 sessions à prévoir
MAC TTVS		20 salariés
TTVS	20 salariés à former + Attente nouveau diplôme	
SSIAP	100 personnes +/-	
DES		
ASA	Passage sûreté aérodromes Magenta et Lifou 300 à 350 personnes	
ATV		8 personnes
AMAB		8 à 10 personnes
CVT		4 personnes
Compétences clés - Savoirs de base		
Cynophiles		20 personnes +/-

2.2« Evaluation Positionnement » des salariés :

Pour adapter les compétences et qualifications détenues aux compétences et qualifications requises, et dans le souci de la réglementation en cours, les entreprises et les salariés conviennent de réaliser, en tant que de besoin, des entretiens professionnels qui seront l'occasion de faire le point sur les compétences, les besoins en formation, la situation et l'évolution professionnelle du salarié.

Ils peuvent permettre d'aborder le maintien en emploi, l'évolution de l'activité professionnelle du salarié, et de mieux définir son projet professionnel en envisageant le cas échéant une mobilité.

Handwritten notes and signatures:
 CW
 DF
 BL
 AC
 S
 FN
 FT

Article 3 : Axes d'amélioration proposés

- Accessibilité de la formation : demande d'accompagnement financier des entreprises pour compenser l'absence du salarié – le FIAF a depuis été créé,
- Qualité de la formation : des agréments et des accréditations ont été attribués,
- Développement de l'offre : pour exemple, le RSMA forme des sessions d'ASPQ avec SSIAP1 et SST (dispensés en interne) et HOB0 en sous-traitance,
- Amélioration de la visibilité de l'offre de formation : le FIAF toujours présent,
- Mutualisation de plateaux techniques...

Article 4 : Développement de partenariats

Les partenaires sociaux conviennent que les partenariats sont bien installés dans ce secteur, ainsi :

- La DFPC assure la formation des viviers des salariés de demain.
- Le FIAF accompagne les entreprises dans la gestion de leur plan de formation et le développement des compétences clés des salariés.
- Les entreprises organisent, pour la plupart, les entretiens annuels et montent des plans de formation des salariés avec le FIAF et la branche.
- La branche travaille avec le FIAF sur une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Article 5 : Extension

Les parties demandent l'extension du présent avenant par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, conformément aux dispositions des articles Lp 334-12 à Lp 334-15 et R 334-2 du code du travail de la Nouvelle-Calédonie.

A Nouméa le 11 décembre 2019

EMPLOYEURS

Pour le MEDEF-NC Catherine WEHBE	Pour la CPME Audrey CADO	Pour l'U2P Françoise MASSE
Frédéric LAELFUR	Stéphane CORDELLIER	

SALARIES

CSTC – FO Firmin TRUJILLO	COGETRA Olivier ICARDI	USOENC Dominique PLUMECOCQ	USTKE Vincenzo FABIANI	CSTNC Charles BAUMA
	Henri RODRIGUEZ		Emile IXOEE	Charles OUTI
			Christian TAMASO	

DIRECTION DU TRAVAIL : Christelle DENAT